

Séance du 27 mars 2013 - Convocation du 20 mars 2013

Compte rendu affiché le 5 avril 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

### Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, M. CHRETIN, M. GUENNAT, M. AUROY, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mme COIN, Mme FERNANDES, Mme ROGER, Mme DEBORDE, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

### Absents représentés

M. BOUREZG par Mme GLATARD, Mme SORREL-DUNAND par M. CHRETIN, Mme GOYON par M. RODRIGUEZ, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD, Mme ARTETA par Mme ORIOL.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	27
Exprimés	27

### Objet : Subvention au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), établissement public communal, perçoit chaque année une subvention de fonctionnement de la commune.

Elle contribue à l'équilibre du budget de cet organisme et peut varier selon les circonstances.

Après concertation avec le C.C.A.S. sur son activité prévisionnelle 2013, il est proposé d'allouer une subvention de **180 000 euros**. La subvention tient compte du fonctionnement de l'établissement et des projets programmés dans ses domaines de compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Madame l'adjointe déléguée et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Primitif 2013,
- **DÉCIDE d'attribuer une subvention de 180 000 € au Centre Communal d'Action Sociale de la commune,**
- **PRÉCISE que cette dépense est prévue au budget primitif (article 657362),**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 27 mars 2013  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 28/03/2013
  - Publication ou affichage le 29/03/2013
  - Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 mars 2013
- Jean-Claude OLLIVIER, Maire.



Pour le Maire  
l'Adjointe Déléguée  
Valérie GLATARD

